

Sauveteur Secouriste du Travail

Maintien et Actualisation des Compétences

Durée pour la formation :

1 jour soit 7h

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposé s'appuyant sur des moyens audio-visuels.
Simulation et mise en situation
Méthode active et essentiellement pratique

Validation :

Contrôle théorique et pratique en vue de l'obtention du certificat d'aptitude national du Sauveteur Secouriste du Travail.

CONTENU

Rechercher les risques persistants pour protéger :

Formation générale à la prévention
Appréhender les concepts de danger, situation phénomène dangereux, risque...
Connaître l'alerte aux populations.
Reconnaitre, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même.

Examiner et faire alerter :

Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie : reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée. Associer aux signes décelés les résultats à atteindre.

Définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre.

Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise : définir les différents éléments du message d'alerte, l'état de la victime et le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte.

Choisir parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est le plus apte pour déclencher l'alerte.

Identifier en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre.

Donner à la personne choisie les éléments du message et les consignes pour assurer une transmission efficace, favoriser l'accès des secours et l'acheminement de moyens adaptés au plus près possible de la victime, dans le respect de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Personnel concerné :

Etre titulaire du certificat SST

Nombre de participants :

4 minimum, 10 maximum

Objectifs de la formation :

Intervenir immédiatement et efficacement après tout accident.
Promouvoir la prévention des risques professionnels.
Obtenir le certificat d'aptitude national du Sauveteur Secouriste du Travail

Le sauveteur secouriste du travail :

Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.

Intérêt de la prévention des risques professionnels.
Le rôle du sauveteur secouriste du travail.

Articulation de son action avec les autres acteurs de la prévention en entreprise.

Le cadre juridique de l'intervention du SST
Conduite à tenir en cas d'accident :

- Protéger
- De protéger à prévenir
- Examiner
- Faire alerter
- De faire alerter à informer
- Secourir

De protéger à prévenir :

Repérer les dangers dans une situation de travail.
Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Sauveteur Secouriste du Travail

Maintient et Actualisation des Compétences

CONTENU

Secourir :

Face à une situation d'accident du travail :

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la ou des victimes : déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.

Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.

Vérifier par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés.

- La victime saigne abondamment.
- La victime d'étouffe.
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux.
- La victime se plaint de brûlures.
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- La victime ne répond pas mais elle respire.
- La victime ne répond pas, et ne respire pas.

De faire alerter à informer :

Face à une situation d'accident du travail :
Informer son responsable hiérarchique et/ou la ou les personnes chargées de la prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la et/ou des situations dangereuses repérées.

Situations inhérentes aux risques spécifiques :

Risques particuliers :

- A la profession
- A l'entreprise

Evaluation des SST :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail.

Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST ». A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation